



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'AMF et l'USH annoncent la parution d'un guide très attendu par les élus locaux : *Le logement social et les politiques locales de l'habitat***

#### *Une réalisation partenariale*

L'Association des maires de France et l'Union sociale pour l'habitat présentent un guide à l'usage des élus locaux. **Cet outil était très attendu des élus qui ont souvent du mal à se repérer dans une matière complexe et un foisonnement réglementaire, et à jouer pleinement leur rôle au service du logement de nos concitoyens.**

Ce guide de 42 pages a été réalisé par les services de l'Union sociale pour l'habitat, en collaboration avec l'Association des Maires de France. Il a bénéficié de l'implication active d'**Annie Guillemot**, maire de Bron et vice-présidente du Grand Lyon, et de **Pierre Jarlier**, sénateur-maire de Saint-Flour, tous deux vice-présidents de l'AMF.

Il s'agit d'un véritable **vademecum** pour tout élu soucieux de répondre aux besoins des administrés et de développer son territoire, qui lui permettra de se familiariser avec l'ensemble des notions qu'il est amené à rencontrer, mais lui donnera aussi une appréhension globale des politiques du logement et en particulier du logement social. **Cette action conjointe de l'Union sociale pour l'habitat et de l'Association des maires de France s'inscrit à la fois dans le rôle croissant des collectivités locales en matière de logement, et dans le rôle fondamental que le logement joue dans le développement économique et social des territoires.**

#### *Un guide pédagogique*

Conçu pour les élus locaux, le **Guide du logement social et des politiques locales de l'habitat** pourra également contribuer à donner des repères aux élus nationaux, qui ont à examiner de nombreux textes législatifs touchant au logement.

Le guide présente en effet les **caractéristiques du logement social aujourd'hui** et les **met en perspective** par rapport aux enjeux du développement territorial et de l'élaboration d'une politique locale de l'habitat. Il décrit la chaîne qui va de l'identification des besoins, des choix en matière d'urbanisme et de PLH à la réalisation d'une opération de logement social, **en locatif ou en accession**, en partenariat avec un organisme Hlm. Enfin, il rend compte des différents **produits et services offerts aux habitants** et aborde la gestion urbaine de proximité au service du bien-être des habitants et du vivre-ensemble.

Ce document est joint au numéro de juin-juillet du *Courrier des Maires* qui en assure l'édition et est ainsi diffusé aux 6 500 abonnés du journal. L'Association des maires de France et l'Union sociale pour l'habitat assureront une diffusion complémentaire auprès des parlementaires et des maires, ainsi qu'à tous ceux qui en feront la demande.

Il est également accessible sur les sites de l'USH ([www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)) et de l'AMF ([www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)).

Paris, le jeudi 24 juin 2010

#### **Contacts :**

Association des Maires de France :

Marie-Hélène Galin, [mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr), 01 44 18 13 59

L'Union sociale pour l'habitat :

Dominique Dujols, [dominique.dujols@union-habitat.org](mailto:dominique.dujols@union-habitat.org), 01 40 75 68 31

Nelly Haudegand, [nelly.haudegand@union-habitat.org](mailto:nelly.haudegand@union-habitat.org), 01 40 75 79 01



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT



## USH

L'Union sociale pour l'habitat représente quelque 800 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accèsion à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logement social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

Produisant chaque année 100 000 logements pour la location ou l'accèsion sociale à la propriété, les organismes Hlm gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Animés par 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés.

En 2008, l'Union sociale pour l'habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du Mouvement Hlm, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention.

Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org) - Pour connaître le Projet Hlm : [www.projethlm.org](http://www.projethlm.org)

## AMF

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

35 884 adhérents, dont 34 431 maires et 1 454 présidents d'EPCI, assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation en capacité réelle d'entretenir un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. A ce titre les questions relatives au logement et l'Habitat sont suivis à l'AMF par le Groupe de Travail « Logement » co-animé par Pierre Jarlier, sénateur-maire de Saint-Flour (Cantal) et Annie Guillemot, maire de Bron(Rhône).